

TAUX DE REMBOURSEMENT FORFAITAIRE

I) Métropole

a) Hébergement

➤ Taux applicables aux déplacements effectués avant le 1^{er} avril 2014

Communes	Taux normal			Taux spécifique		
	Jusqu'au 10 ^{ème} jour	Du 11 ^{ème} au 30 ^{ème} jour	A compter du 31 ^{ème} jour	Jusqu'au 10 ^{ème} jour	Du 11 ^{ème} au 30 ^{ème} jour	A compter du 31 ^{ème} jour
– Paris et les communes des départements 92, 93, 94, 95 et 77						
– Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg, Toulouse	60 €	54 €	48 €	75 €	67,50 €	60 €
– les communes limitrophes de ces communes desservies par des moyens de transports publics de voyageurs						
Toutes les autres communes	45 €	40,50 €	36 €	60 €	54 €	48 €

➤ Taux applicables aux déplacements effectués à compter du 1^{er} avril 2014

Communes	Taux normal			Taux spécifique		
	Jusqu'au 10 ^{ème} jour	Du 11 ^{ème} au 30 ^{ème} jour	A compter du 31 ^{ème} jour	Jusqu'au 10 ^{ème} jour	Du 11 ^{ème} au 30 ^{ème} jour	A compter du 31 ^{ème} jour
– Paris et les communes des départements 92, 93, 94, 95 et 77						
– Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg, Toulouse	70 €	63 €	56 €	75 €	67,50 €	60 €
– les communes limitrophes de ces communes desservies par des moyens de transports publics de voyageurs						
Toutes les autres communes	55 €	49,50 €	44 €	60 €	54 €	48 €

b) Repas

Situation	Taux
Missions et intérim : repas pris en dehors d'un restaurant administratif	15,25 €
Agent en stage : pas de possibilité de se rendre dans un restaurant administratif	
Missions et intérim : repas pris dans un restaurant administratif	7,63 €
Agent en stage : possibilité de se rendre dans un restaurant administratif	

II) DOM

Nature du déplacement	Taux d'hébergement	Taux de repas
Mission	58,50 €	15,75 €
Tournée	40,95 €	11,03 €

III) Indemnités kilométriques servies en métropole et dans les DOM

Puissance fiscale du véhicule	Taux par km jusqu'à 2 000 kms	Taux par km entre 2 001 et 10 000 kms	Taux par km après 10 000 kms
Véhicules de 5 cv et moins	0,25 €	0,31 €	0,18 €
Véhicules de 6 cv et 7 cv	0,32 €	0,39 €	0,23 €
Véhicules de 8 cv et plus	0,35 €	0,43 €	0,25 €